



Choix de Placement Offre PEI / PERCOI AGRICA PRIMEPARGNE

FCPE AGRICA ÉPARGNE Obligataire ⁽¹⁾

Classification ► Obligations

Allocation ► 100 % produits de taux

Niveau de risque⁽³⁾ ◀ 1 2 3 4 5 6 7 ▶

Durée de placement⁽²⁾
recommandée
2 ans minimum

Objectif : Pour valoriser votre épargne en visant la performance des marchés obligataires, tout en acceptant les risques liés à ces marchés.

FCPE AGRICA ÉPARGNE Défensif

Classification ► Diversifié

Allocation ► 80 % produits de taux
► 20 % actions

Niveau de risque⁽³⁾ ◀ 1 2 3 4 5 6 7 ▶

Durée de placement⁽²⁾
recommandée
3 ans minimum

Objectif : Pour dynamiser la performance de votre épargne grâce à une diversification vers les actions, en acceptant le risque d'une moindre régularité des rendements.

FCPE AGRICA ÉPARGNE Dynamique

Classification ► Actions internationales

Allocation ► 25 % produits de taux
► 75 % actions

Niveau de risque⁽³⁾ ◀ 1 2 3 4 5 6 7 ▶

Durée de placement⁽²⁾
recommandée
5 ans et plus

Objectif : Pour une recherche de performance élevée avec une exposition marquée aux fluctuations du marché actions et un risque de variations importantes de performances.

FCPE AGRICA ÉPARGNE Long Terme

Classification ► Actions internationales

Allocation ► 100 % actions

Niveau de risque⁽³⁾ ◀ 1 2 3 4 5 6 7 ▶

Durée de placement⁽²⁾
recommandée
8 ans et plus

Objectif : Pour chercher à valoriser une épargne de long terme grâce à une exposition aux marchés des actions internationales. La réalisation d'une plus-value potentielle est la contrepartie d'un risque de perte en capital.

FCPE AGRICA ÉPARGNE Stamina Patrimoine

Classification ► Diversifié

Allocation ► 40 à 100 % pxd de taux
► 0 à 60 % actions

Niveau de risque⁽³⁾ ◀ 1 2 3 4 5 6 7 ▶

Durée de placement⁽²⁾
recommandée
5 ans minimum

Objectif : Le FCPE est un fonds nourricier du FCP Stamina Patrimoine dont l'objectif est la recherche de performance grâce à une gestion diversifiée (alliant produits de taux et actions), flexible (marges de manœuvre importantes) et de conviction.

FCPE AGRICA ÉPARGNE Roche-Brune Europe Actions

Classification ► Actions des pays de l'UE

Allocation ► 100 % actions

Niveau de risque⁽³⁾ ◀ 1 2 3 4 5 6 7 ▶

Durée de placement⁽²⁾
recommandée
5 ans et plus

Objectif : Le FCPE est un fonds nourricier du FCP Roche-Brune Europe Actions dont l'objectif est la recherche de performance par une exposition 100% actions. Le risque de variation de la performance est important.

FCPE AMUNDI 3 mois ESR – Part H

Classification ► Monétaire

Allocation ► 100 % monétaire

Niveau de risque⁽³⁾ ◀ 1 2 3 4 5 6 7 ▶

Durée de placement⁽²⁾
recommandée
3 mois et plus

Objectif : Pour réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence l'EONIA capitalisé.

FCPE AMUNDI Label Harmonie Solidaire ESR

Classification ► Diversifié

Allocation ► 70 à 100% produits de taux
► 0 à 30 % actions
(dont 5 à 10% en titres d'entreprises solidaires)

Niveau de risque⁽³⁾ ◀ 1 2 3 4 5 6 7 ▶

Durée de placement⁽²⁾
recommandée
3 ans minimum

Objectif : Pour un investissement offrant une dimension solidaire et ISR.

Les informations sont données à titre indicatif et ne sauraient engager la responsabilité d'AGRICA ÉPARGNE.

Les DIC1 sont disponibles gratuitement sur simple demande auprès d'AGRICA ÉPARGNE ou téléchargeables depuis notre site Internet.

www.agrica-epargnesalariale.com

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

⁽¹⁾ Le FCPE AGRICA ÉPARGNE OBLIGATAIRE est un support d'investissement uniquement prévu pour la gestion pilotée du PERCOI.

⁽²⁾ La durée de placement recommandée ne tient pas compte de la durée légale de blocage des avoirs.

⁽³⁾ La catégorie de risque de ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Aucun des fonds proposés n'offre de garantie en capital.

◀ : à risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

▶ : à risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé